

CHAPITRE XIII

Comment le B. François alla avec ses onze Compagnons en la cour de Messer le Pape.

Le bienheureux François s'avisant que Dieu donnoit accroissement à ses frères par nombre et mérite, attendu qu'ils étoient douze hommes très-parfaits, dit à ces onze lui douzième, leur père et capitaine : « Voyez, frères, comment Dieu augmente notre Congrégation avec grande miséricorde. Allant donc à notre sainte Mère l'Église Romaine, faisons savoir au Pontife ce que Dieu a opéré par nous pauvrets, afin que nous puissions conduire à terme sa volonté et commandement comme nous avons commencé. » Et ce propos étant amiable aux autres frères, ils s'en allèrent avec lui en la Cour du Pape. Toutefois, le

bienheureux François leur dit : « Faisons un d'entre nous chef et capitaine et le tenons comme vicaire de Jésus-Christ, que là où il délibérera de descendre et de gîter, nous ayons à lui obéir, et que là où il pensera de repaître, nous repaissions en sa compagnie. » Ils élurent frère Bernard le premier après le bienheureux François et se postèrent comme le Père avoit dit. Lors ils cheminèrent joyeux, ne proférant que paroles de Dieu : ils ne devoient que de sa louange et gloire et souvent se donnoient à l'oraison. Et le Seigneur en sa grâce et bonté préparoit le gîte et le couvert et pourvoyoit à ce que fussent alestées les choses opportunes aux nécessités de ses serviteurs. Arrivés qu'ils furent en la ville de Rome, ils trouvèrent l'Évêque d'Assise, lequel les recueillit en grande allégresse, parce qu'il honoroit et aimoit François et ses frères d'un amour tout particulier. Comme le bon Évêque ne devoit point la cause de leur arrivée, il s'émut tout d'abord et s'affligea, croyant qu'ils faisoient état de quitter leur patrie, où le Seigneur par leur entremise avoit opéré tant de merveilles. Mais il se réjouit bientôt dès qu'il eut oui la cause et l'intention de leur voyage, et partant leur répondit : « Je veux m'employer à votre dessein autant que je pourrai. » Car ce même Évêque étoit ami et familier d'un certain Cardinal, évêque de Sabine, de nom Messer Jean de Saint-Paul, plein en vérité de grâce divine, tout amiable et cordial aux serviteurs de

Dieu. Connaissant déjà par le susdit Évêque les faits et gestes du bienheureux François, il ressentoit un grand désir de se rencontrer avec lui, et dès qu'il le sut à Rome, il le manda quérir lui et les siens et les traita avec une singulière révérence. Durant les jours qu'ils demeurèrent près de lui, ils l'édifièrent et réconfortèrent par saintes paroles et saints exemples, si bien que tout ce qu'il avoit oui à leur endroit étant avéré à ses yeux, il se recommanda humblement et dévotement à leur intercession et requit en grâce et faveur non commune d'être tenu et réputé comme l'un des frères de leur Compagnie. Et finalement, lorsqu'il eut interrogé le bienheureux François touchant sa venue et que celui-ci lui eut déduit son propos et intention, il s'offrit volontairement à être leur avocat et procureur en Cour de Rome.

Or donc, ledit Cardinal s'en vint vers le pape Innocent troisième, et lui dit : « J'ai trouvé un homme très-parfait, lequel se propose de vivre selon la forme et exemplaire du saint Évangile et observer ses perfections. Aussi m'est-il avis que Dieu veut dans le monde redresser et raviver les fidèles de la sainte Église. » A ce discours, le Pape s'étonna grandement et enjoignit au Cardinal qu'il eût à lui conduire le bienheureux François, si bien que le jour suivant l'homme de Dieu parut devant le Pontife et lui décela toutes ses pensées et entreprises. Or, le Saint-Père, fourni comme il étoit et orné de mer-

veilleuse prud'homme et discrétion, acconsentit aux vœux et désirs du Saint, et libéral à lui et à ses frères en beaucoup de choses, il les bénit : « Allez avec Dieu, frères, leur dit-il, et selon que Dieu daignera vous inspirer, prêchez à tous la pénitence. Et quand Dieu tout-puissant vous accroitra par nombre et grâce, vous en référerez à nous, et lors nous vous octroyerons de plus amples commissions. » Messer le Pape, désireux de savoir si les choses octroyées ou qui ensuite se pourroient octroyer, s'accordoient au vouloir de Dieu, avant que le Saint prit congé, lui dit ainsi qu'à ses compagnons : « Nos fils, votre vie nous semble fort dure et âpre, et nous croyons si bien en l'ardeur et vérité de votre ferveur que nous n'en pouvons douter. Ce nonobstant, nous faut-il considérer au regard de ceux qui viendront après vous, que ce chemin ne leur paroisse trop roide et épineux au-dessus de la commune portée. » Mais observant leur constance dans la foi et l'ancre de l'espérance, très-fermement plantée en Christ, de sorte qu'ils n'entendoient ni peu ni rien se relâcher de leur ferveur, il dit au bienheureux François : « Mon fils, vas et prie le Seigneur, afin qu'il te décele, que ce que tu requiers procède de son vouloir et plaisir et qu'à bon escient nous consentions à tes désirs. »

Lors le Saint, priant comme Messer le Pape avoit commandé, Dieu lui parla en esprit par manière de similitude : « Étoit en un lieu désert une très-belle

et pauvre fille, dont la beauté ravit un grand roi et lui fit convoiter de la prendre pour sa femme, parce qu'il pensoit qu'elle lui donneroit une belle et généreuse lignée. Contracté que fut le mariage, naquirent de nombreux enfants, auxquels la mère parla en cette sorte : « Mes enfants, n'ayez point de honte, vous êtes fils du roi : mais allez en sa Cour, où il vous pourvoira de toutes choses nécessaires. » Ils vinrent vers le roi, et celui-ci les voyant beaux et avenants avec sa figure et ressemblance en leurs personnes, se prit à leur dire : « De qui êtes-vous fils ? » A quoi ils répondirent « qu'ils étoient fils d'une pauvre femme, demeurant en lieu désert. » Incontinent le roi les baisa avec grande tendresse, disant : « N'ayez crainte aucune, parce que vous êtes mes enfants. Car si de ma table se repaissent avec joie des étrangers, qui ne sont point mes parents, combien davantage vous autres mes enfants légitimes. » Et le roi enjoignit à cette pauvre femme qu'elle mandât à la Cour les enfants qu'elle avoit conçus, afin qu'il les fit éduquer. » Toutes ces choses ayant été démontrées au bienheureux François durant l'oraison, le saint homme entendit que sous la figure de cette femme il étoit lui-même désigné. Puis il se présenta au Pontife de Dieu, déduisit par ordre l'exemple à lui montré et dit : « O Messer, je suis cette pauvre femme, laquelle Dieu aimant en miséricorde, fit belle et plaisante, dont les enfants légitimes ont ob-

tenu sa complaisance et dilection. Et le roi me signifia qu'il nourrira ces enfants que j'ai engendrés, d'autant que s'il nourrit les étrangers, bien doit sustenter ceux de bon lignage. Car si Dieu départit aux pécheurs les biens temporels, pour l'amour qu'ils ont à élever leur propre géniture, combien plus fera-t-il envers les hommes des saints Évangiles, auxquels tels biens se doivent dignement octroyer. » Ouï ce propos, Messer le Pape grandement s'émerveilla, d'autant plus qu'avant la venue du bienheureux François, il avoit vu en vision l'église de Saint-Jean de Latran menaçant ruine et un homme religieux, de chétive apparence, l'étayant et portant sur son dos. A cette vue ébahi, voire même effrayé, comme homme sage et discret il pensoit en soi-même où pouvoit viser la signification de cette vision. Quelques jours après, lorsque le bienheureux François fut venu en sa présence et lui eut découvert son dessein avec prière de confirmer la règle, qu'il avoit écrite avec les paroles simples et claires du saint Évangile, Messer le Pape se prit à comparer sa vision avec l'exemple démontré à l'homme de Dieu et sa ferveur nompareille, et commença à raisonner en soi-même : « Vraiment celui-ci est l'homme religieux, lequel étoit et empêchoit de cheoir l'Église de Dieu. » C'est pourquoi il le baisa et approuva la règle qu'il avoit écrite, avec injonction aux frères qu'ils eussent au fait de la prédication à en obtenir

congé du bienheureux François, et cela fut de nouveau approuvé au consistoire. Après quoi il rendit grâce à Dieu et promit genoux en terre à Messer le Pape obédience et révérence avec une dévote humilité, et pareillement les autres frères conformément au commandement de Messer le Pape, repromirent au bienheureux François obédience et révérence. Puis, la bénédiction reçue du Père des fidèles, visités les saints lieux des Apôtres, après que le bienheureux François et les onze autres frères furent tonsurés à la manière des religieux, l'homme de Dieu partit accompagné des siens de par le monde, tout émerveillé que son plus cher désir fût venu à si douce et si facile fin, et croissant chaque jour en espérance et confiance au Sauveur, lequel l'avoit prévenu par sainte révélation de tout ce qui devoit advenir. Car avant qu'il obtint tant de faveurs, une certaine nuit, alors qu'il commençoit à s'endormir, il lui sembla marcher par un chemin, près duquel étoit un arbre de mirifique poussée, beau et vigoureux. Et s'étant approché et arrêté sous cet arbre, levant les yeux en haut, incontinent le Saint s'accrut à telle grandeur et élèvement qu'il en touchoit la cime et facilement jusqu'en terre le plioit. Et de vrai ainsi fut, d'autant que Messer Innocent pape, arbre plus haut, plus fort et plus beau, se plia avec bénignité à sa demande et volonté.

CHAPITRE XIV

De l'efficace et des premiers lieux de sa prédication.

Le bienheureux François, rempli de ferme confiance et d'une foi sans pareille, alla par les cités et les castels prêcher le royaume de Dieu avec une plus entière liberté et perfection, non point à la façon de l'humaine sapience, mais en doctrine et vertu de l'Esprit-Saint. Véridique précheur, n'usant jamais de paroles emmiellées, et rejetant tout fard et artifice, car ce qu'il prêchoit à autrui, en paroles, il l'avoit d'abord démontré à soi-même par l'efficace des bonnes œuvres, de sorte que la vérité avoit par sa bouche une pleine et sincère issue. Un chacun s'étonnoit de son dire si véritable et puissant, attendu que personne ne l'avoit jamais enseigné, et les

maîtres ès-lettres et sciences croyoient le voir et l'ouïr comme un homme revenu d'un autre siècle. Lors, plusieurs de la foule, nobles et vilains, clercs et laïques, épris d'une divine inspiration à si bel appât de doctrine, renonçoient aux devis et pompes du monde pour se ranger sous le joug de la nouvelle discipline. Cependant François se tenoit encore avec ses disciples en un lieu fort proche d'Assise, dit Rivortorto (voy. la note 5, c. ix), lequel étoit une misérable mesure, semblable aux cavernes des montagnes, le lieu étant si resserré qu'à grand'peine ils se pouvoient asseoir, outre que maintes fois ils n'avoient quasi point de pain, mangeant au demeurant certaines racines, çà et là mendrées avec beaucoup de peine. L'homme de Dieu écrivoit par ordre les noms des frères sur les poutres de cette mesure, afin que quiconque se vouloit reposer ou prier connût son gîte en si mesquin réduit et n'eût pas à interrompre le silence nocturne. Or, un jour que les frères étoient ensemble, un vilain survint avec son âne et se voulut abriter lui et sa bête dans ce lieu; et appréhendant de n'être point reçu, il entra brusquement : « Sus, dit-il à l'âne en le poussant, nous serons bien lotis céans. » Mais le bienheureux François survenant, encore qu'il connût la méchante intention du vilain, s'émut de pitié à son endroit, malgré la rumeur qu'il avoit menée et le trouble porté parmi les frères. Il leur dit : « Il nous est métier de savoir,

frères, que Dieu ne nous a point dressés à pourvoir un gîte à l'âne non plus qu'à tenir fréquentes conversations avec les hommes, mais bien à prêcher les voies du salut et dispenser de sages conseils; et nous devons en toute manière persister à l'oraison et opérations de la grâce. » Ils quittèrent donc cette mesure, laquelle fut depuis à l'usage des lépreux, et allèrent à Sainte-Marie de Porziuncule, où étoit une petite maison, naguère leur demeure, avant d'avoir obtenu Sainte-Marie. Et ce fut par la suite que le bienheureux François, moyennant la grâce de Dieu, reçut humblement de l'abbé du mont Soubase ladite abbaye, qu'il recommanda en toute instance et affection au ministre général et aux frères comme étant plus que tous autres lieux et églises du monde en singulière dilection à la glorieuse Mère de Dieu. Il étoit d'autant plus confirmé en cette créance par la vision d'un certain frère, durant que celui-ci vivoit encore dans le siècle, lequel François aima d'un amour spécial et l'admit dans ses entretiens et domestique familiarité. Or, ce frère, désireux de servir Dieu en religion, ouït en cette vision les hommes du monde, rassemblés à Notre-Dame de Porziuncule, les genoux en terre, les mains jointes et la face tournée vers le ciel, pleurer et prier à haute voix le Seigneur de miséricorde de les vouloir bien illuminer. Et lors, il lui sembla qu'une claire lumière, descendue du ciel, vint à resplendir merveilleuse-

ment sur les visages de ceux qui prioient. Incontinent tiré de son sommeil, il se mit en devoir de servir Dieu loin des vanités mondaines et entra en religion, où il vécut en sainte abjection et dévotion.

CHAPITRE XV

De l'amour singulier qu'il avoit à l'église de Sainte-Marie de Porziuncule et des Constitutions qu'il dressa.

Durant les jours de sa chair mortelle, le bienheureux François affectionna de préférence à tous autres lieux de l'Ordre, le refuge de Sainte-Marie aux Anges, ce qu'il témoigna par son zèle à l'orner de toutes sortes de dévotions et perfections. Car comme il étoit le berceau et le chef de toute la religion, il entendoit et vouloit que les coutumes et les exemplaires d'humilité, de très-simple pauvreté et excellence évangélique qu'on y pratiquoit, fussent comme autant de moules et de dessins aux autres maisons, et les frères qui y demeuroient, plus discrets et zélés aux choses, où se trouve la fleur d'observance. Et

L'oisiveté étant la racine de tout mal particulièrement pour les religieux, il enjoignit qu'ils se dussent exercer chaque jour en un travail quelconque, afin de ne point perdre par paroles oiseuses et vaines le profit fait en l'oraison. Mesmement il recommanda par exprès commandement que, si un frère de loisir ou en travail se lâchoit en paroles inpertinentes et futiles, il fût tenu en conscience de confesser son manquement et de réciter un *Pater* pour son âme, et qu'en outre il dût, étant d'abord repris par un des frères, joindre un autre *Pater* pour l'âme de ce frère.

CHAPITRE XVI

Comment il admonesta les frères de ne jamais quitter ledit lieu.

Encore que le bienheureux François connût qu'en tous les endroits de la terre la divine grâce, ne faisoit jamais défaut aux élus de Dieu, toutefois il avoit éprouvé par expérience que sainte Marie de Porziuncule abondoit davantage en faveurs spirituelles, étant saintement visitée par les apparitions d'esprits célestes. C'est pourquoi il disoit souvent à ses frères : « Gardez-vous bien, mes fils, de jamais quitter ce lieu. Si d'aventure on vous met dehors par une porte, revenez incontinent par l'autre, pour ce qu'il est véritablement saint et la demeure de Dieu. » La preuve en soit qu'étant si petits, le Seigneur nous a fait croître et multiplier, illuminant des éclairs de sa sa-

gesse les âmes de ses pauvres et enflammant nos volontés du feu de son divin amour. Par le Seigneur très-bon, toute dévote prière sera exaucée et toute forfaiture aura son châtement. Donc, mes frères, ayez en révérence et honneur ce lieu et confessez-vous à Dieu de tout cœur à voix haute avec repentance et allégresse.

CHAPITRE XVII

Comment il voulut que ses frères fussent
appelés Mineurs.

Une fois le bienheureux François dit à ses frères : « Allez, mes frères, à l'aumône, parce qu'en cette heure dernière les Frères-Mineurs ont été donnés au monde et que c'est ce peuple béni que le Fils de Dieu a désigné en l'Évangile par ces paroles : *Ce que vous ferez aux minimes d'entre les frères, vous l'aurez fait à moi-même.* » Car, encore que le Seigneur-Dieu entendit par là tous les pauvres en esprit, toutefois en manière spéciale, il prédit la religion des Frères-Mineurs, laquelle devoit naître en l'Église. Et, partant, le Saint voulut qu'elle fût nommée la Confrairie des Frères-Mineurs, et comme telle l'enregistra en sa règle.

CHAPITRE XVIII

Comment il exhorta et enseigna les Frères à quêter la charité.

Le bienheureux François, ayant rassemblé des frères, s'aperçut qu'ils avoient honte de quérir la charité et par compassion à leur faiblesse, souvent il alloit seul mendier. Mais d'autant qu'une telle besogne non partagée le chargeoit au-delà de ses forces, et que néanmoins ils étoient mendiants, se devant tenir pour tels, quelque honteux qu'ils en fussent, il leur parla de cette sorte : « Très-aimés frères et fils, n'ayez point de honte de quêter l'aumône. Car Notre-Seigneur-Dieu pour nous se fit pauvre au monde, et suivant son exemple, nous avons élu le chemin de la très-véritable pauvreté, laquelle nous avons très-cordialement recueillie comme un héritage à nous laissé

et à quiconque de ferme propos le veut droitement imiter. Je vous le dis en vérité que les plus nobles et sages du siècle se joindront à notre règle et tiendront à honneur et grâce de quêter l'aumône. Et, partant avec la bénédiction de Dieu, pleins de confiance et de joie, demandez la charité et d'autant plus librement que si vous dussiez recevoir le loyer de cent deniers, puisque par l'amour de Dieu vous rétribuez l'aumône corporelle en disant : Pour l'amour de Dieu ne déniez point l'aumône, au prix de laquelle il n'est rien de comptable au ciel et en terre. »

CHAPITRE XIX

Comment il vint avec ferveur au-devant d'un frère, lequel rapportoit les aumônes en louant Dieu.

Une autre fois, le bienheureux François étant à Sainte-Marie de Porziuncule, un frère fort spirituels'en revenoit du paysd'Assise avec l'aumône, tout en chantant à haute et joyeuse voix la louange de Dieu. Ce qu'ayant ouï le Bienheureux, il sortit plein de ferveur à sa rencontre, il baisa son dos, où pendoit la besace, la prit et la porta parmi les frères. « Qu'il soit béni mon frère, s'écria-t-il, lequel va et quête et s'en revient joyeux avec l'aumône. »

CHAPITRE XX

Du chapitre deux fois l'an assemblé à N.-D. de Porziuncule.

Le lieu de Sainte-Marie ayant été octroyé par l'abbé ci-dessus nommé, le serviteur de Dieu ordonna que se tint deux fois l'an un chapitre, à savoir : aux solennités de la Pentecôte et au jour de la Saint Michel. Les frères assemblés délibéroient de la meilleure observance de la règle ; ils répartissoient par les provinces les prédicateurs du pauvre peuple et mandoient un chacun là où besoin étoit. Le serviteur de Dieu adressoit des admonitions, remontrances et commandements comme il lui sembloit selon l'esprit de Dieu avec grand zèle et affection, démontrant son dire par ses œuvres et ses exemples. Encore qu'il